

Chambres d'élevage

Bulletin technique élevage des Chambres d'agriculture de la Charente et de la Vienne - Décembre 2019 - n°21



Formations



p. 2

Analyses de fourrages : il est encore temps !



p. 3

Résultats des fermes de référence 2018



p. 4

La complémentation minérale des bovins viande : quelques points de vigilance



p. 5

Des mines d'informations en élevage ovin en trois clics !



p. 6

Cotisations caprines, à quoi servent-elles ?



p. 8

Un outil en ligne pour évaluer la rentabilité de son centre équestre



p. 10

La Vie de la Chambre



p. 11

Édito

Après la chaleur, la pluie nous touche.

Après ces fortes chaleurs et toute cette pluie qui s'accumule, le travail quotidien n'est pas des plus aisés pour la profession. Le printemps 2020 restera certainement délicat avec des prairies en mauvais état et peut être du manque de fourrages pour certains.

Les Chambres d'agriculture restent dans une optique d'un soutien aux éleveurs afin de faciliter autant que possible les choses.

En Vienne, le pôle élevage au sein de la Chambre d'agriculture est en évolution dans le but de créer une dynamique, un échange entre éleveurs de façon à renforcer la communication dans notre milieu rural.

En Charente, nous sommes enfin en ordre de marche, il va nous falloir aménager les services afin d'atteindre nos objectifs pour redynamiser l'élevage charentais.

Nous avons notre vision mais la vôtre est d'autant plus importante afin d'identifier vos besoins et vos attentes.

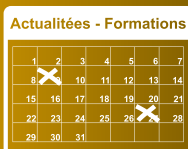
La communication sur notre métier, renforcer l'installation et aider les cédants à transmettre restent les priorités de nos deux structures.



Véronique GUERIN
Membre du Bureau, en charge du dossier élevage à la Chambre d'agriculture de la Vienne



Yohann GUEDON
Membre du Bureau, en charge du dossier élevage à la Chambre d'agriculture de la Charente



Formations

2

FORMATIONS – 16

TRANSFORMATION

Professionaliser sa vente directe sur les marchés et à la ferme
13 Janvier 2020

GBPH européen (initiation et perfectionnement)
Début Février 2020

Analyser ses coûts de production en atelier de transformation laitière
18 Février et 19 Mars 2020
Contact : Pauline GAUTHIER - 06 25 64 14 04

BOVIN LAIT

L'homéopathie en élevage BL : perfectionnement
16 Janvier 2020

Maîtriser mon revenu en élevage laitier
4 Février 2020

Quelles adaptations possibles au changement climatique en bovin lait ?
Fin Février 2020
Contact : Anne-Laure VEYSSET - 06 25 64 54 55

BOVIN VIANDE

Importance des minéraux dans le métabolisme des bovins
17 Janvier 2020

Bien-être des bovins en bâtiment d'élevage
20 Février 2020

Évaluer ses besoins en animaux de renouvellement et savoir optimiser leur choix
Mars 2020
Contact : Laurie MOURICHOU - 06 24 30 15 24

FORMATIONS – 86

BOVIN LAIT

Retours d'expérience sur la betterave fourragère
18 Février 2020 (½ journée)

Faire évoluer son bâtiment en traite robotisée pour mieux gérer les périodes de canicules
25 Février 2020
Contact : Adèle MARSAULT - 06 84 61 42 56

OVIN BOVIN

Initiation au dressage du chien de troupeau
14 Janvier 2020
Contact : Camille MANCEAU - 06 30 25 11 83

Ostéopathie animale - Intervenante : Marielle BOULAUD
21 et 29 Janvier et 11 et 18 Février 2020
Contact : Béatrice GRIFFAULT - 06 79 55 62 83
Laura GAUZIN - 06 75 73 28 51

Intervenir en sécurité pour préserver la santé de l'éleveur : lutte contre la Wohlfahrtia Magnifica
Mars 2019
Contact : Camille MANCEAU - 06 30 25 11 83
Laura GAUZIN - 06 75 73 28 51

BOVIN VIANDE

Minéralisation des rations
23 Janvier 2020
Contact : Laura GAUZIN 06 75 73 28 51

MAIN D'OEUVRE

Manager et travailler avec son salarié
Mars 2020
Contact : Alain GUILLON - 06 84 96 03 58

Analyses de fourrages : il est encore temps !



Faire analyser ses fourrages : pourquoi ?

- Pour **répondre au mieux aux besoins des animaux**, qui varient en fonction du stade physiologique, de la production...
- Pour **économiser les concentrés** : certains fourrages sont plus riches en énergie et/ou en protéines qu'on ne peut le supposer. Ne pas faire analyser ses fourrages, c'est passer à côté de l'occasion d'économiser des céréales, mais aussi du complémentaire azoté.
- Pour **éviter les pathologies** (acidose, etc) liées à des déséquilibres de ration.
- Pour bien compléter en minéraux.

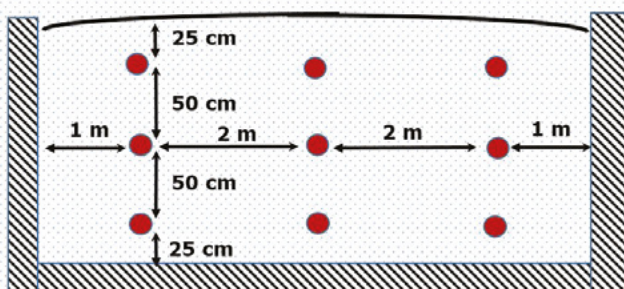
Les valeurs alimentaires des fourrages sont très variables ; on peut difficilement attribuer à un fourrage des valeurs type, alors que c'est relativement fiable dans le cas de céréales. Par exemple, un ensilage de prairie temporaire fauché avant 800°C jours, chiffre à 54 g PDIN/kg MS et à 104 g de PDIE/kg MS, tandis qu'une prairie temporaire ensilée entre 800 et 1000 °C jours aura des teneurs considérablement plus faibles : 32 g de PDIN/kg MS et 60 g de PDIE/kg MS (valeurs des fourrages en Nouvelle-Aquitaine, campagne 2018, Chambres d'agriculture 16-17-19-23-24-64-79-86-87).

Il est donc particulièrement recommandé de faire analyser ses fourrages, surtout en début d'hiver, période à laquelle tous les fourrages ont été récoltés. Cette période est également propice car c'est le moment de prévoir ou de recalculer les rations hivernales et d'affiner votre bilan fourrager avec votre technicien.

Afin d'obtenir des résultats cohérents, il est bon de soigner l'échantillonnage :

- Prélever sur plusieurs bottes (5 si possible), ou en plusieurs points d'un tas d'ensilage (3 carottages verticaux sur silo fermé, ou 10 prélèvements horizontaux à 20 cm de profondeur sur le front d'attaque d'un tas entamé : voir figure ci-dessous).

Schéma pour la prise échantillon sur le front d'attaque d'un silo d'ensilage



Prévoir 3 ou 4 lignes de prélèvement selon la hauteur du silo et 3 ou 4 colonnes selon sa largeur

Schéma issu de la fiche "Protocole d'échantillonnage d'un fourrage afin de déterminer sa valeur alimentaire", RMT Prairies Demain, août 2018

- Pour s'assurer que l'échantillon est représentatif, prélever jusqu'au cœur des bottes, et carotter le plus profondément possible dans le cas d'un ensilage. On peut s'aider d'outils de type sonde.

- Après mélange des échantillons prélevés, envoyer un poids suffisant pour l'analyse : environ 500 g pour du foin, 1 à 2 kg pour des fourrages humides.

A la réception des analyses, on pourra rapidement se faire une idée de la qualité de son fourrage grâce à deux indicateurs :

- La DEF (Densité Energétique du Fourrage) : ratio entre énergie (UF) et encombrement (UE) du fourrage.

- Le ratio PDI/UF : ratio entre Protéines Digestibles dans l'Intestin (g/kg MS) et énergie du fourrage (UF).

Si on veut alimenter une catégorie d'animaux avec un fourrage donné, on devra connaître les besoins de ces animaux : la DER (Densité Energétique de la Ration) et le ratio PDI/UF nécessaires. Si $DEF > DER$ et si $PDI/UF_{fourrage} > PDI/UF_{besoins}$, alors le fourrage est adapté et il n'y a pas besoin de compléter.

Par exemple un ensilage de prairie temporaire à $DEF = 0,58$ et à $PDI/UF = 96$ couvre les besoins de vaches allaitantes multipares en fin de gestation : $DER = 0,53$ et $PDI/UF = 95$.



Déterminer les valeurs alimentaires du fourrage (ici un foin de luzerne séché en grange) permet de préparer une ration qui réponde réellement aux besoins d'un lot d'animaux. On pourra alors jouer sur la complémentarité de différents fourrages et sur les quantités de concentrés ajoutés.

Les conseillères fourrages
Pauline GAUTHIER (CA16) - 06 25 64 14 04
Aloïse CELERIER (CA86) - 06 58 59 74 20



Résultats des fermes de référence 2018

Les résultats 2018 des éleveurs laitiers de plaine sont contrastés. L'analyse des résultats à échantillon constant de deux systèmes alimentaires (pâturants et non pâturants) montrent que la légère revalorisation du prix du lait en 2018 ne s'est pas forcément traduite en revenu supplémentaire. Pour 2019, le prix du lait s'améliore plus significativement (+ 15 à 20 €/1 000L en prix de base), mais la production n'a pas toujours été au rendez-vous, la qualité des maïs 2018 non irrigués ayant été impactée par la météo. Pour 2020, la production laitière semble au rendez-vous, avec des maïs plutôt de qualité malgré des rendements plus faibles que la moyenne.

Les systèmes pâturants améliorent la productivité de la main d'œuvre pour un meilleur revenu

Les exploitations s'agrandissent alors que la main d'œuvre diminue légèrement. Cette hausse de productivité de 27 000 L/UMO fait baisser le coût de production. Celui-ci passe de 438 € à 429 €/1 000 L. La baisse est principalement liée aux coûts de main d'œuvre, car les autres postes du coût de production sont plutôt stables.

Le produit de l'atelier est légèrement revalorisé grâce à un prix du lait moyen qui passe de 351 à 357 €/1 000 L, mais cette augmentation compense en partie la baisse des aides et autres produits.

La baisse du coût de production couplée à un produit en légère hausse permet une amélioration de la rémunération de +0,3 SMIC/UMO affectée à l'atelier lait.

Au niveau technique, on constate 100L de lait en plus par vache (8200L), avec une amélioration des taux et une légère diminution des concentrés : le résultat de meilleurs fourrages. En revanche, les critères de reproduction se dégradent assez nettement : l'âge au vêlage passe de 25,8 à 29,4 mois, et l'IVV passe de 336 à 411 jours.

Systèmes pâturants

	2017	2018
UMO BL	2,1	2
Lait vendu (L)	647 523	648 141
Lait / UMO BL (L)	316 510	343 404
Nombre de vaches	81	81
SAU (ha)	115	119
Coût de production total (€/1 000L)	438	429
Dont MO (exploitante et salariée) (€/1000L)	116	105
Dont coût de production hors main d'oeuvre (€/1 000L)	322	324
Produit de l'atelier (€/1 000L)	441	444
Dont prix du lait (€/1 000L)	351	357
Rémunération permise en SMIC/UMO exploitant lait	2,3	2,6

Une augmentation significative du coût de production des systèmes non pâturants

Alors que la structure de ces exploitations reste stable par rapport à 2017 (2,3 UMO, 104 vaches pour produire quasiment 900 000 L, avec 182 ha de SAU dont 95 de cultures de vente),

le coût de production de ces exploitations augmente significativement entre 2017 et 2018 (+25€/1 000 L). Ceci est lié à une augmentation diffuse de quasiment tous les postes. Les augmentations les plus importantes en % sont les charges de SFP (+ 15%) et les frais d'élevage (+ 11%). Ces augmentations sont peu lisibles, car elles interviennent sur des postes « fourre-tout » : frais divers d'élevage ou autres charges opérationnelles végétales... Enfin, les charges de mécanisation augmentent également de 9%.

Cette augmentation des charges n'est que peu compensée par une augmentation du produit, malgré une revalorisation de 7€/1 000 L du prix du lait. En parallèle, le produit viande baisse presque d'autant.

Ainsi, la rémunération de la main d'œuvre exploitant affectée à l'atelier perd en moyenne 0,5 SMIC entre 2017 et 2018, malgré des écarts de revenus importants (0,2 et 3,2 SMIC/UMO).

Systèmes non pâturants

	2017	2018
Lait/UMO BL (L)	390 233	404 516
Coût de production total (€/1 000L)	418	443
Dont MO (exploitante et salariée) (€/1 000L)	91	92
Dont coût de production hors main d'oeuvre (€/1 000L)	326	350
Dont frais SFP (€/1 000L)	34	39
Dont frais d'élevage (€/1 000L)	38	42
Dont charges de mécanisation (€/1 000L)	88	96
Produit de l'atelier lait (€/1 000L)	424	429
Dont prix du lait (€/1 000L)	343	350
Dont produit viande (€/1 000L)	39	33
Rémunération permise en SMIC/UMO exploitant BL	2,2	1,7

Plus de produit brut, mais plus de charges aussi

Si on regarde les équilibres économiques et financiers globaux des exploitations laitières spécialisées (peu de cultures de vente, mais tous systèmes alimentaires confondus), on note que l'augmentation non négligeable du produit (+ 14 000€) est absorbée en grande partie par une augmentation des charges (notamment de structure) de 9 500€. Les annuités baissent légèrement, permettant une augmentation du disponible par UMO d'environ 5 000€.

Les fiches repères 2018 seront bientôt disponibles pour plus de détail.

La complémentation minérale des bovins viande : quelques points de vigilance



Pourquoi dans tel pré mes vaches ne touchent pas aux blocs de minéraux, alors que dans tel autre, je dois en apporter régulièrement ? Pourquoi selon ma ration la consommation de pierres à sel varie-t-elle ? En fonction de l'alimentation, les besoins en minéraux des bovins sont plus ou moins couverts.

La teneur en minéraux dans l'alimentation animale est fonction de plusieurs facteurs :

- Selon la roche-mère dont est issue la couche arable du sol, celle-ci sera plus ou moins riche en différents éléments. Par exemple certains sols sont naturellement riches en calcium (Ca), en fer (Fe)...
- Selon le pH du sol et d'autres variables physico-chimiques, les éléments présents seront plus ou moins disponibles pour les plantes ; par exemple à pH acide, le fer et le magnésium (Mg) présents dans le sol vont bloquer le cuivre (Cu). On parle de carence induite en cuivre : celui-ci est présent mais non disponible.
- Selon les espèces et le stade phénologique des plantes récoltées, les fourrages produits seront plus ou moins riches en minéraux. La fertilisation a aussi des effets : si on met beaucoup d'azote sur les prairies, cela augmente le volume d'herbe et donc dilue les minéraux présents dans l'herbe.

Quelques recommandations :

- En premier, vérifier que le rapport entre le phosphore (P) et le calcium (Ca) est proche de 2 (il faut 2 fois plus de P que de Ca dans la ration). Quoiqu'il en soit, ne pas dépasser 7 g de Ca/kg MS de ration.
- Veiller à ce qu'il y ait assez de sélénium (Se) et de Cu, antioxydants indispensables aux défenses immunitaires. Le Se est l'oligoélément auquel on doit être le plus attentif dans les zones acides du Sud-Est de la Vienne et du Nord-Est de la Charente. Les besoins en Se sont d'au moins 30-40 µg/kg MS de ration. Attention : si on donne des comprimés de Se aux veaux, il faut s'assurer d'avoir de l'iode (I) dans la ration, car le sélénium pousse à la consommation d'iode.
- Apporter en permanence du sel en vrac : on peut en mettre jusqu'à 70 g/kg MS dans la mélangeuse, pas plus (ajouter plutôt des pierres de sel en libre-service).
- Pour prévenir le risque de tétanie d'herbage, faire des cures de Mg avant la mise à l'herbe et éviter d'épandre trop de potassium (K) sur les prairies où on va faire pâturer par temps froid (le K bloque le Mg).
- Les zones humides, acides et riches en fer sont favorables au développement de la paratuberculose. Une raison de plus pour chauler régulièrement afin de corriger le pH de ces espaces... Par contre, il faut penser à ajouter du zinc dans la ration en cas de chaulage, pour abaisser le risque de panaris.

Les minéraux, un rôle indispensable : certains minéraux jouent un rôle dans l'immunité (Ca, Se, Cu...), d'autres, comme le P, tamponnent le pH du rumen, d'autres sont impliqués dans la contraction musculaire (Mg, Ca) ; certains sont constitutifs des tissus (le P pour les os)...

Pensez aussi à faire des profils métaboliques régulièrement (analyses de sang), sur des animaux en bonne santé. Cela permet d'identifier les minéraux réellement assimilés par les animaux et ceux dont ils manquent.

Les minéraux : tout est question d'équilibre ! S'il faut éviter les carences, les excès sont parfois très préjudiciables. Par exemple, le soufre est indispensable pour la synthèse de la kératine des cornes et onglons ; mais un excès en soufre entraîne un blocage du cuivre, élément important contre les infections...





Des mines d'informations en élevage

Bien souvent trop d'informations tuent l'information...et pas toujours facile de s'y retrouver. Voici 3 sites internet, dont deux spécifiques ovin, qui permettent d'avoir réponse à (presque) toutes vos questions. Ils ont comme points communs la facilité d'accès et de navigation, la richesse des références.

Inn-ovin : www.inn-ovin.fr



Le site inn'ovin vous propose de retrouver les ressources publiées par tous les acteurs de la filière ovine et vous offre la possibilité d'être toujours informé sur l'actualité ovine.

Toutes les nouveautés en matière de production ovine, viande et lait, y sont archivées par thématiques : travail, alimentation, sanitaire... Plusieurs centaines de documents sous forme de fiches, de vidéos et même de podcasts ou de diaporamas sont à votre disposition, en version imprimable si vous le souhaitez.

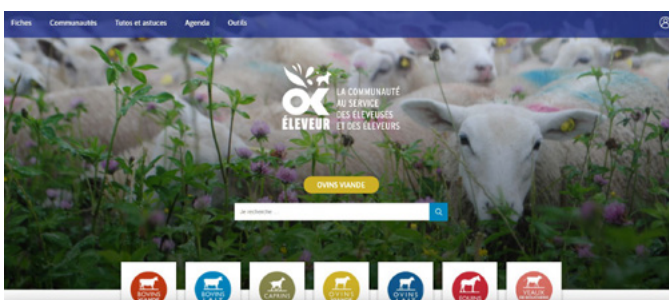
6



C'est aussi un agenda avec les manifestations dans les différentes régions. Une photothèque est également disponible. Une page spéciale est consacrée à la formation et aux éléments nécessaires à la construction d'un projet.

Vous avez également la possibilité de vous inscrire à une newsletter pour être toujours à la pointe de l'information !

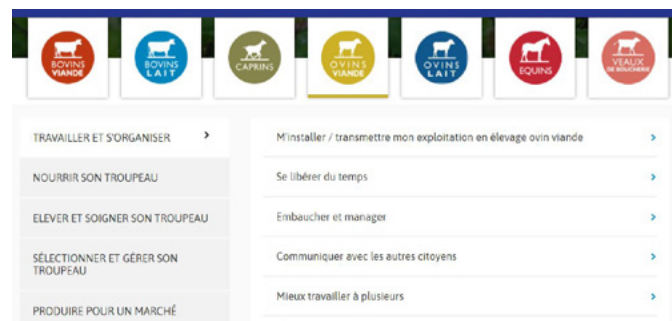
Okeleveur : www.okeleveur.com



Okeleveur est une plateforme collaborative destinée aux éleveurs d'herbivores.

Ce site oriente l'éleveur, l'éleveuse vers des informations techniques de références, des outils en ligne et des tutoriels vidéo (installation, astuces...). C'est un outil qui a été conçu par l'Institut de l'Élevage et les Chambres d'agriculture.

Sur la page d'accueil, plusieurs onglets s'offrent à vous selon la production que vous recherchez.



Les ressources techniques sont accessibles soit via un moteur de recherche, soit via une classification simple (alimentation, santé, génétique, économie, équipement...). C'est un outil très facile à utiliser.

SheepNet : www.sheepnet.network



SheepNet, est un partage et un réservoir de connaissances sur l'élevage ovin au-delà de nos frontières.

L'élevage ovine est présent dans la plupart des pays de l'Union Européenne avec 830 000 exploitations agricoles et 85 millions d'animaux. Le réseau thématique SheepNet (projet financé par l'Union Européenne) a été mis en place dans l'objectif d'améliorer la productivité ovine (nombre d'agneaux produits par brebis) dans les élevages européens, d'accroître la rentabilité et l'attractivité du secteur ovine. Depuis trois ans, éleveurs, chercheurs, conseillers, vétérinaires issus de sept pays (Irlande, Royaume-Uni, Italie, Espagne, Roumanie, Turquie et France) ont échangé sur les pratiques innovantes en vue d'améliorer la productivité ovine.

Age ovin en trois clics !



...) toutes vos questions en matière d'ovin.
s, la pertinence des thèmes abordés et la réactualisation quasi quotidienne.

De nombreuses solutions scientifiques et pratiques innovantes sont déjà en place mais souvent peu connues. Au cours de ces trois années du projet, le réseau SheepNet a permis un large partage de connaissances.

Retrouvez les 73 trucs et astuces ainsi que de nombreuses fiches techniques sur le site SheepNet dans toutes les langues dont le français....

			
Alimenter la brebis gestante - meilleures pratiques Fiche résumé 25-10-2018	Conduite alimentaire avant fécondation Fiche résumé 29-10-2018	Préparation minutieuse de l'agneau Fiche résumé 29-10-2018	Réduire le stress thermique chez l'agneau Briefing paper_Factsheet 11-10-2018
			
Effet de l'âge des brebis sur la productivité Fiche résumé 25-10-2018	Mise à la reproduction des agnelles - effets sur la carrière Fiche résumé 29-10-2018	Gestion différenciée des agnelles selon le type racial Fiche résumé 29-10-2018	Poids de naissance optimal selon la taille de la portée Fiche résumé 29-10-2018

Autres outils disponibles :

Vous avez la possibilité de télécharger à partir d'Inn'ovin (via un moteur de recherche) :



ou à partir de okelevreur :



des outils spécifiques tels que (liste non exhaustive) :

Alim'ovin : outil de rationnement ovin qui possède de nombreuses fonctionnalités. En revanche, les résultats de cette feuille de calcul restent à prendre avec toutes les précautions qui s'imposent. Prendre contact avec votre technicien afin de les valider.



Autosysel : outil de diagnostic rapide de l'autonomie de l'exploitation, vous y trouverez des pistes pour mieux conduire

vos prairies et cultures, pour mieux récolter vos fourrages, pour mieux valoriser les fourrages et les aliments dans la ration de vos animaux.



Equip'innovin : dernier né réalisé dans le cadre de l'action Inn'Ovin, cet outil WEB a pour objectif de présenter des plans spécifiques d'aménagement de bâtiments pour des brebis viande, lait et également des agneaux en finition.

Ces plans sont accompagnés de leurs caractéristiques en matière de facilités de travail et en plus une notion de coût à la brebis logée est indiquée pour chaque type de bergerie ! Cet outil a été conçu pour être évolutif. D'ici la fin de l'année, de nouvelles fiches seront ajoutées. Le site sera également progressivement enrichi d'astuces d'éleveurs ayant participé au concours du Berger Futé de TechOvin.



Bergerie futée : cette application vous propose de courtes vidéos sur de nombreuses solutions, des plus innovantes aux plus simples, pour vous faire gagner du temps et du confort de travail (distribution des rations, paillage, trucs et astuces...).

Si vous avez des idées, n'hésitez pas à nous apporter votre contribution.

Expérience d'éleveur : Voici une adresse internet pratique <http://www.ircp.anmv.anses.fr> à utiliser si vous avez perdu le carton d'emballage de vos produits vétérinaires ou si vos yeux vous font défaut ! Ce site récapitule de façon très claire les caractéristiques des produits vétérinaires, leur posologie, délai d'attente etc.

Les conseillères ovin
Nathalie AUGAS (CA16) - 06 26 69 71 09
Béatrice GRIFFAULT (CA86) - 06 79 55 62 83
Camille MANCEAU (CA86) - 06 30 25 11 83



Cotisations caprines, à quoi servent-elles ?

Elles prennent différents noms, ont des montants variables, sont prélevées par différents organes... servent-elles ? Comment sont-elles calculées ? Qu'ai-je à y gagner ? Nous vous proposons d'y répondre. Cet article fait suite au précédent numéro dans lequel nous avons évoqué les cotisations sur la viande.

A quoi servent les cotisations prélevées sur la viande ?

3 cotisations sont prélevées sur la viande caprine :

- la cotisation INTERBEV, qui finance l'action interprofessionnelle,
- la cotisation équarrissage, qui finance le ramassage et le traitement des animaux morts en ferme,
- la cotisation FNE, qui finance les actions menées par la CNE (Confédération Nationale de l'Élevage).

Cotisation INTERBEV : promotion des produits viande et communication sur les services rendus par l'élevage



INTERBEV, c'est quoi et quelles actions mène-t-elle ?

INTERBEV est l'Interprofession Bétail et Viande. En 2004, une section caprine a été créée à l'initiative de la FNEC et des représentants d'abattoirs de chevreaux, et qui réunit les fédérations des producteurs, de commerce et d'abattage des caprins. Au-delà de ses rôles de porte-parole de la filière et de lieu de concertation des professionnels, elle mène des actions telles que la promotion collective des produits carnés français auprès des consommateurs, des distributeurs et de la restauration collective (par exemple l'opération « Oh du chevreau »), la valorisation du métier d'éleveur auprès du grand public, la concertation avec des ONG de protection animale et des associations de consommateurs, des travaux sur la qualité des viandes et des animaux arrivant à l'abattoir, etc.



Comment est-elle financée ?

INTERBEV est financée par les cotisations payées par tous les professionnels de la filière. Ces cotisations s'appliquent sur les viandes et produits tripiers destinés à la consommation humaine en France métropolitaine des espèces bovine, ovine, équine et caprine ainsi qu'aux animaux vivants (bovins, ovins et équins) exportés.

Montant des cotisations professionnelles (somme des CI* et CIE**) sur les viandes caprines en €/kg de viande fraîche net (source : INTERBEV)

	Éleveur		Abatteur		Distributeur		Cotisation payée par l'abatteur à INTERBEV
Chevreaux (- de 12 kg éq. carcasse)	0,0145	+	0,0145	+	0	=	0,029
Caprins (12 kg éq. carcasse et +)	0,012	+	0,005	+	0,012	=	0,029

*CI = Cotisation Interprofessionnelle (volontaire)

**CIE = Cotisation Interprofessionnelle Etendue (obligatoire)

Chaque éleveur caprin cotise à INTERBEV :

- quand il vend un jeune chevreau à un engraisseur ou un chevreau engraisé à un abatteur. L'abattoir prélève alors 14,5€/T de viande net qui seront reversés à INTERBEV.
- quand il vend une chèvre ou un bouc à un abatteur. L'abattoir prélève alors 12€/T de viande net qui seront reversés à INTERBEV.



elles ?



ismes... Les cotisations sur les produits caprins ne sont pas souvent comprises. A quoi voir plus clair et de mieux comprendre les services rendus. la production de lait et de fromages. Ici, nous développons les cotisations prélevées sur la

Les éleveurs qui vendent leur viande en direct et font abattre leurs animaux dans un abattoir « prestataire de services », paient à la fois leur part éleveur et leur part abatteur (et éventuellement la part distributeur pour les animaux de réforme). INTERBEV prélève alors 29€/T net de viande.

Cotisation équarrissage : financer collectivement la collecte et l'élimination de vos animaux

L'association ATM, c'est quoi et quelles actions mène-t-elle ?

L'association ATM s'occupe depuis 2009 (suite au désengagement de l'État) de l'équarrissage. Elle collecte et élimine les animaux trouvés morts en ferme. Elle dispose de 2 sources :

- la cotisation « amont », payée par les éleveurs bovins, ovins et caprins (17 % des financements),
- la cotisation « aval », collectée par les abatteurs et répartie aux distributeurs de viande (83 % des financements). Pour les chevreaux, c'est l'abatteur qui paie la cotisation.

Comment est financée la part « amont » ?

Pour les éleveurs caprins, le montant de la cotisation équarrissage est proportionnel à l'effectif EDE présent sur l'exploitation l'année précédente et est facturée annuellement par l'EDE pour le compte d'ATM. Pour obtenir le montant de la cotisation, le nombre UBE (Unité Bétail Equarrissage) est multiplié par 1,15€HT. La valeur de l'UBE est déterminée en fonction du coût réel de l'équarrissage par espèce et de la participation financière de l'aval de la filière.

CVO (Cotisation Volontaire Obligatoire) prélevée aux éleveurs pour l'équarrissage des caprins (source : INTERBEV)

	UBE	Montant par tête (€ HT)
Reproducteur caprin de + de 6 mois	1,74	2,001
Caprin en atelier d'engraissement	0,2	0,23

Cotisation FNE : maintenir et développer les filières ruminants

La FNE, c'est quoi et quelles actions mène-t-elle ?

La cotisation FNE (Fonds National de l'Élevage), est prélevée par INTERBEV pour le compte de la CNE. Cette dernière, qui fédère les organisations professionnelles syndicales, techniques et coopératives de l'élevage de ruminants, utilise cette cotisation pour financer des actions dans les domaines économiques, techniques et génétiques. Elle agit également en faveur du renouvellement des générations, en produisant par exemple le « livre blanc du renouvellement des générations en élevage ». Elle participe aux dispositifs de prévention des risques sanitaires et environnementaux.

Comment est-elle financée ?

Le montant de la cotisation s'élève à 0,005€/kg équivalent carcasse (ou 0,10€/tête) et ne concerne que les chèvres de réforme.



A savoir : cette cotisation n'est pas obligatoire. Les éleveurs qui ne souhaitent pas participer peuvent obtenir le remboursement auprès d'INTERBEV.



Une recette élaborée pour la campagne de promotion "Oh ! du chevreau" financée par INTERBEV



Un outil en ligne pour évaluer la rentabilité de son centre équestre

EQUIPILOTE €CO est une application web gratuite qui permet de bénéficier d'une première évaluation rapide de la situation de son établissement. Elle a été établie par le Réseau équin à partir de l'analyse d'une centaine de coûts de production en centres équestres.

L'équitation : un sport dans un secteur concurrentiel

La situation des centres équestres est préoccupante car si le nombre d'établissements équestres a fortement augmenté ces dernières années, le nombre de licenciés, quant à lui, est en net recul depuis 2010 (moins 8% - source IFCE-OESC d'après FFE). Les centres équestres sont confrontés à une forte concurrence de leurs homologues et plus largement aux offres de sports et loisirs de leur zone.

Avec la diversité d'offres d'équitation, les clients deviennent plus exigeants en termes d'infrastructures, de cavalerie, de types d'activités proposées, de compétences pédagogiques et aussi de prix. Les clients recherchent le bon rapport « qualité prix ». Face à cette situation, il est important pour les dirigeants de mesurer leur rentabilité économique afin de garantir leur pérennité.

Cependant, ce calcul nécessite de disposer de la comptabilité et d'informations relativement nombreuses.

L'outil EQUIPILOTE €CO : évaluer sa situation en quelques clics

Pour utiliser l'outil, vous aurez besoin de vous munir des informations suivantes : le nombre de clients réguliers, le nombre de travailleurs, le nombre d'équidés total présents, le nombre total d'heures effectuées par les équidés de club sur une année et le montant du chiffre d'affaire enseignement annuel de votre structure.

Après avoir renseigné ces données dans l'outil vous obtiendrez l'écran ci-dessous avec votre positionnement par rapport aux indicateurs de performances tels que le nombre de clients par équidé ou encore le nombre d'heures d'équitation vendues par équidé de club.

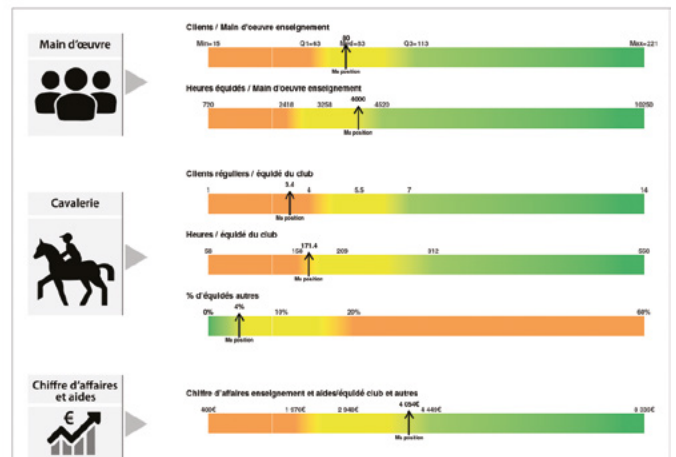
10



Le coût de production d'une heure d'équitation : indicateur clé de performance

Le calcul du coût de production permet en partie de répondre à ces enjeux. Il s'agit à partir de l'analyse de l'activité du centre équestre tant sur le plan des moyens (cavalerie, main d'œuvre, clients) que sur la partie économique (charges et produits) de calculer le coût de production de l'heure d'équitation. Cet indicateur peut être utilisé à des fins multiples : évaluer la rentabilité de l'heure d'équitation, fixer son prix, connaître le poids des différentes charges et se positionner par rapport aux centres équestres de références.

Il permet dans un deuxième temps de prendre du recul sur son activité et de se poser les bonnes questions pour réfléchir à des marges de progrès : la main d'œuvre est-elle bien gérée ? Ma cavalerie est-elle adaptée à mes clients ? Comment est-ce que je me démarque de la concurrence ?



Retrouvez dès maintenant EQUIPILOTE €CO à l'adresse suivante pour évaluer votre situation <http://apponline.idele.fr/equin>



Pour en savoir plus ou pour calculer votre coût de production, contactez-nous !

La Vie de la Chambre 16



Marché fermier de Noël

Des produits 100% charentais pour vos fêtes de fin d'année, **samedi 21 et dimanche 22 décembre à la Chambre d'agriculture à Angoulême (Ma Campagne)**

Pendant 2 jours, des animations sur place :

- Démonstration de cavage (chiens truffiers)
- Ateliers floraux

Retrouvez la liste des producteurs présents ainsi que des produits proposés sur le site de la Chambre d'agriculture de la Charente : www.charente.chambre-agriculture.fr



Formation

Associés : bien vivre le travail ensemble

Vous souhaitez mettre en place une organisation fonctionnelle sur votre exploitation, avec un projet partagé et une place reconnue pour chacun des associés ? Participez à la formation « Associés : bien vivre le travail ensemble les 7 et 23 janvier et 4 février 2020 sur Angoulême.

Au programme :

- Délimitation de ses propres représentations du travail à plusieurs
- Identification des besoins de chaque stagiaire (rencontre individuelle avec le formateur, sur son exploitation)
- Les fonctions des associés : rôle, périmètre, limites
- La définition et la répartition des tâches
- Bien communiquer pour bien se comprendre
- Structurer des règles de fonctionnement performantes

Infos et inscription au 05 45 24 49 59 ou sur www.charente.chambre-agriculture.fr onglet « Me former »

#AimeTonAgri 16

11

#AimeTonAgri 16



La Chambre d'agriculture de la Charente a choisi les Gastronomades pour lancer le slogan #AimeTonAgri, une façon originale et positive faire comprendre combien l'agriculture et les agriculteurs, maillons indispensables de l'alimentation, ont besoin du soutien de la société.

#AimeTonAgri a pour objectif de rapprocher consommateur et agriculteur.

“
Le meilleur conseil
qu'on m'a ait donné ?
Utiliser MesParcelles
”

RETROUVEZ TOUTES LES DONNÉES
DE VOTRE EXPLOITATION À PORTÉE DE MAIN

PROAGRI
mesparcelles
l'accélérateur de performance

Contact : Marie Christine BIDAULT
Tél. 05 45 24 49 62 / 06 13 50 11 99
mariechristine.bidault@charente.chambagri.fr www.mesparcelles.fr

AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHARENTAIS D'AGRICULTURE



Le pilotage numérique de votre troupeau bovin lait ou viande

Découvrez Pilot'Elevage



Une solution co-construite avec les éleveurs



Une solution intuitive et performante



Une solution toujours disponible



Une solution compétitive

Piloter votre exploitation

Pilot'Elevage est une solution de pilotage numérique de votre élevage bovin intuitive et performante, coconstruite avec des éleveurs, toujours disponible sur les différents supports (ordinateur, smartphone, tablette) et compétitive. Elle vous permet de gérer l'identification, la reproduction, la santé, les performances lait et viande de votre troupeau dans une offre de services unique !



www.pilotelevage.fr



Vos interlocuteurs des services élevage

Chambre d'agriculture de la Charente



Julie RENARD / Chef du service CA 16
Tél. : 06 21 21 82 98 / julie.renard@charente.chambagri.fr



Nathalie AUGAS / Conseillère ovin
Tél. : 06 26 69 71 09 / nathalie.augas@charente.chambagri.fr



Pauline GAUTHIER / Conseillère caprin / fourrage
Tél. : 06 25 64 14 04 / pauline.gauthier@charente.chambagri.fr



Laurie MOURICHOU / Conseillère bovin viande
Tél. : 06 24 30 15 24 / laurie.mourichou@charente.chambagri.fr



Jocelyne LATUS / Assistante
Tél. : 05 45 84 09 28 / jocelyne.latus@charente.chambagri.fr



Sylvie VIGNAUD / Assistante
Tél. : 05 45 84 09 28 / sylvie.vignaud@charente.chambagri.fr



Anne-Laure VEYSSET / Conseillère bovin lait / équin
Tél. : 06 25 64 54 55 / anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr



Vincent VIGNEAU / Conseiller Bovin Croissance
Tél. : 06 07 42 67 36 / vincent.vigneau@charente.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la Vienne



Alain GUILLON / Responsable du pôle élevage CA86
Tél. : 06 84 96 03 58 / alain.guillon@vienne.chambagri.fr



Aloïse CÉLÉRIER / Conseillère bovin viande / fourrage
Tél. : 06 58 59 74 20 / aloise.celerier@vienne.chambagri.fr



Coline BOSSIS / Conseillère caprin
Tél. : 06 79 42 74 47 / coline.bossis@vienne.chambagri.fr



Laura GAUZIN / Conseillère bovin viande
Tél. 06 75 73 28 51 / laura.gauzin@vienne.chambagri.fr



Hugues GEAY / Conseiller bovin viande
Tél. : 06 84 96 03 35 / hugues.geay@vienne.chambagri.fr



Béatrice GRIFFAULT / Conseillère ovin
Tél. : 06 79 55 62 83 / beatrice.griffault@vienne.chambagri.fr



Benjamin MAILLOCHAUD / Conseiller bovin viande
Tél. : 06 75 76 89 74 / benjamin.maillochaud@vienne.chambagri.fr



Adèle MARSALT / Conseillère bovin lait
Tél. : 06 84 61 42 56 / adele.marsault@vienne.chambagri.fr



Camille MANCEAU / Conseillère ovin
Tél. : 06 30 25 11 83 / camille.manceau@vienne.chambagri.fr



Aurélié POUPARD / Assistante
Tél. : 05 49 91 01 15 / aurelie.poupard@vienne.chambagri.fr

Coordonnées

Chambre d'agriculture de la Charente

Service Productions Animales - Bureau décentralisé Charente Limousine
2 & 4 allée des Freniers - 16500 CONFOLENS
Tél. : 05 45 84 09 28 - www.charente.chambre-agriculture.fr

Chambre d'agriculture de la Vienne

Agropole service élevage
CS 35001 - 2133 route de Chauvigny - 86550 MIGNALOUX BEAUVOIR
Tél. : 05 49 44 74 74 - www.vienne.chambre-agriculture.fr